Transcript du Livestreaming du briefing presse après le Conseil de gouvernement (22.12.2021)

## Intervenants

* Xavier Bettel, Premier ministre, ministre d'État
* Paulette Lenert, ministre de la Santé
* Journalistes

## Langue

* Français

## Transcript

[Xavier Bettel]

Mesdames, Messieurs,

Hier, on a eu un Conseil du Gouvernement qui a duré très longtemps, qui s'est terminé pendant la nuit, d'ailleurs, avec des décisions.

Parce qu'il y a un nouvel aspect dans cette pandémie, c'est le variant Omicron.

C'est un variant qui, au cours des dernières journées, est devenu de plus en plus connu.

Et lors du dernier briefing à la presse, je vous avais dit qu'on ne disposait pas encore de suffisamment d'informations au sujet de ce variant.

Et je dois vous préciser que durant les dernières journées et les dernières heures, on a reçu de plus en plus d'informations.

Quoique, je dois vous dire tout de suite, on ne sait pas encore tout sur ce variant.

Mais il y a plusieurs constats qui correspondent à la réalité.

Premier aspect: il y a la contagiosité très élevée de ce variant.

Il se multiplie d'une façon épatante dans différents pays; en Grande-Bretagne, au Danemark, les chiffres sont très très clairs.

Hier, on m'a communiqué les chiffres en provenance de France, où il y a également une hausse faramineuse.

La science nous communique que pour le moment, le constat que l'Omicron se répand 10 fois plus, et est donc 10 fois plus contagieux que les variants qu'on a connus auparavant.

Le facteur 10, ce serait la réalité...

Et ce, par rapport au variant Delta, qui était déjà plus infectieux que les variants précédents.

Cela veut dire que le nombre d'infections va doubler tous les 2 à 3 jours.

C'est également un constat qui nous a été communiqué depuis l'étranger.

Donc, il ne faut pas se voiler la face. Le variant Omicron sera dominant très bientôt au Luxembourg.

C'est trop tôt [pour savoir à quel point] ce variant sera dangereux.

Il n'est pas impossible que le parcours d'une maladie sera moins grave, mais il peut y avoir des contradictions, tel qu'on nous a communiqué, parce qu'on nous a dit que ça peut tout aussi bien être aussi dangereux que le Delta.

Donc, tirer des conclusions sur la dangerosité, c'est tout bonnement pas faisable.

Nous ne savons donc pas encore exactement à quel point le risque est élevé pour le variant Omicron.

On ne sait pas à quel point notre risque est élevé pour être aux soins intensifs ou carrément d'en mourir.

Donc, on ne le sait pas. Et parce qu'on ne le sait pas, la prudence s'impose.

Le constat que nous avons, c'est que la hausse des infections, c'est une réalité.

Et même si l'historique d'une maladie peut être moins grave, cela implique tout de même qu'il y aura une hausse des nouvelles infections.

S'il y a davantage de personnes infectées, cela contient comme corolaire que plus de personnes risquent d'être hospitalisées et d'en mourir.

Il y a également le fait, et ça c'est un constat, s'il y a plus de gens qui s'infectent, il y aura aussi de plus en plus de personnes malades, et si elles sont malades, elles passeront en isolation.

C'est un peu comme à Londres, où il n'y a plus assez d'infirmières, de médecins, de pompiers, parce que ces personnes sont en isolation.

Tout le personnel des soins qui est en quarantaine n'a plus la possibilité de sauver des êtres humains.

Donc chaque pédiatre qui est en quarantaine, n'a pas la possibilité de soigner des enfants. Un pompier en quarantaine n'a pas la possibilité d'aller éteindre un feu.

C'est tous les dangers que nous avons, que nous connaissons, donc c'est toutes les séquelles qu'il peut y avoir, et... qu'il faut tenir à l'œil.

Et c'est pour toutes ces raisons que le Gouvernement a tiré la conclusion de devoir adapter la loi sur le Covid.

Ce matin, nous avons déposé le projet de loi, et ensemble avec le Conseil d'État et la Chambre des députés, nous avons vérifié comment eux ils pourraient réussir que, dans tout ce système qu'on a, que la Chambre puisse voter cette loi également en présence de l'avis du Conseil d'État pour que la Chambre puisse votre cette loi demain, pour qu'elle puisse entrer en vigueur samedi.

Cela veut dire à quel point il est important de travailler rapidement, parce que nous n'avons pas de temps à perdre et nous voulons limiter au maximum la propagation de l'Omicron.

Et ça, nous l'avons fait dans l'optique de réduire des contacts, et là où il y a des contacts, il faut les rendre plus sûrs.

Maintenant, on ne doit pas tout fermer non plus.

Mais il faut tenir à l'esprit que certaines personnes [disent]...

"ah oui, mais y a les hôpitaux, les hôpitaux... mais on n'est quand-même pas encore dans une situation dramatique, on va pas prendre cette mesure drastique..."

Oui, tout à fait d'accord avec ces gens-là, mais il faut anticiper surtout au vu des expériences des pays voisins.

Ce qu'on a pu constater, c'est ceci: le nouveau variant est transmis par aérosols. C'est 10 fois plus contagieux.

Et ce qui est important pour nous, c'est que des grands rassemblements à l'intérieur doivent être évités, parce que ça pourrait être le "super-spreader-event".

Alors, nous savons d'une part que les tests rapides fonctionnent.

Donc là, où on peut faire des tests rapides, on peut combiner cela au système déjà existant du 2G pour avoir une sécurité accrue.

Dernier constat: il faut savoir que garder les masques, ça contribue à limiter la propagation du virus, parce qu'on en distribue moins, des virus.

Et donc, l'intéressé a moins de risque de s'infecter.

Nous savons aussi que la vaccination est efficace, mais par rapport à l'Omicron, c'est un peu moins efficace que ce qu'on avait connu avec d'autres variants.

C'est un fait. Bon, il ne faut pas se voiler la face. On ne peut pas dire qu'il y a un risque zéro avec les vaccinations.

Mais ce qu'on sait, c'est qu'après la 3e dose, donc après le booster, le rappel, on a une protection de plus de 70 %.

Mais on sait aussi qu'avec 2 vaccins, on est toujours aux alentours de 50 %, un peu plus même. Mais une garantie à 100 %, personne ne vous la donnera.

Avec toutes ces situations de départ, nous avons retenu certaines conclusions:

Il y aura la fermeture du secteur Horeca à partir de 23h00, ce qui veut dire que tout restaurant, tout bistrot, café, discothèque, devra fermer ses portes à 23h00.

Pour le secteur Horesca, il y aura le système 2G, avec l'exception pour ceux qui ont leur piqûre de rappel.

Donc, quelqu'un qui n'a pas eu son booster, doit faire un test rapide sur place, avant de pouvoir entrer dans un restaurant ou un café.

C'est bien entendu une sécurité supplémentaire pour les gens qui sont quelque part à un endroit, où on ne garde pas son masque, où donc forcément la protection par rapport à l'Omicron n'est pas aussi grande.

Et c'est également un argument pour le vaccin de rappel.

Pour le reste, c'est le 2G, ou alors à partir de 20+ personnes, c'est le 2G+, avec de nouveau l'exception pour ceux qui ont déjà eu leur piqûre de rappel.

Le test peut aussi être remplacé par le respect d'une distance de 2 mètres et le port du masque; ça c'est pour les autres endroits.

Et les rassemblements de plus de 200 personnes doivent être réglés en élaborant un concept sanitaire avec la Santé.

Je sais que nous sommes au mois de décembre et il y a une série de bals qui étaient prévus.

Nous sommes conscients que par ces mesures-là, ces bals ne pourront pas avoir lieu.

Mais on ne sera pas assis, on n'aura pas de masque et la distance de sécurité ne pourra pas être respectée non plus.

Mais, c'est ainsi. C'est la décision qui a été prise. Et croyez-moi, c'était une décision difficile pour nous.

Mais nous voulons éviter que l'Omicron va nous pourrir la vie... pendant les prochaines semaines au Luxembourg.

Il y aura de nouveau le port du masque obligatoire à l'école pour les enfants, pour les enseignants, et, ensemble avec le CSMI, le Gouvernement a décidé que les vaccinations seront préconisées pour les enfants de 5 à 11 ans.

Là, les gens peuvent prendre leur rendez-vous via impfen.lu. On peut se prendre un rendez-vous.

Et il y aura, en cas de procédure d'urgence impérieuse, il y a la possibilité – et là on a reçu le mandat – on a eu a plus de 7,5 millions de tests rapides qu'on aura le droit d'acheter, ce qui est important, si on veut continuer avec ce système de test rapide.

Pour le reste, avec la précaution par rapport à un nouveau variant du virus, nous ne savons pas trop à quel point il peut être pathogène.

Mais nous savons que notre société va encore une fois être secouée avec ce genre de méthodes; la société va encore en souffrir.

Et nous savons que les mesures ne seront pas des plus faciles à digérer, mais nous voulons éviter que la situation dérape.

Au mois de janvier, nous aurons une image plus claire de la situation et nous verrons si ces décisions doivent être prolongées, rendues plus sévères, suspendues,...

Ce sera à voir. Et ça se passe dans les deux sens. Si ça s'aggrave, il faudrait prévoir de nouvelles mesures; et si on voit que c'est moins pathogène, etc., à ce moment-là il se peut qu'on pourra retirer l'une ou l'autre mesure.

J'ai déjà dit à plusieurs reprises ici, et ce n'est pas une promesse vide. Nous ne savons pas ce que l'avenir nous réservera dans 3 semaines.

Et donc, il faut s'y préparer.

Nous savons aussi que ce sont des mesures qui auront un impact sur toute une série de sociétés. Cela implique certains secteurs d'activités, qui seront impactés aussi.

Et c'est pourquoi, les mesures d'aide pour le COVID seront prorogées avec l'ancien système, donc, les nouvelles aides à la relance,...

C'est un peu ce qu'on avait fait pendant l'hiver passé.

Et pour les aspects non couverts, c'est devenu possible par la hausse nette des cas qui ont des impacts sur les entreprises.

Le pourcentage des aides peut être augmenté. Les charges d'exploitation pour le calcul passeront de 75% de nouveau à 100%, tel que c'était le cas dans le passé.

La prise en compte de 100 % des charges d'exploitation vaut à partir du mois de décembre 2021, ainsi que pour janvier et février 2022.

Quant à la nouvelle aide à la relance, c'est un nouveau montant par salarié pour les secteurs les plus impactés, pour les soutenir davantage.

Et les méthodes pour les nouvelles aides de relance seront adaptées pour que le montant mensuel par salarié passe de nouveau de 1.000 à 1.250 € pour soutenir les entreprises qui ont été impactées par ces mesures de nouveau plus restrictives.

Cela vaut aussi pour les trois mois de décembre 2021, janvier et février 2022.

Alors, je tiens à faire un appel à tout le monde: prenez soin des autres.

Nous ne l'avons pas choisi, que l'Omicron allait s'inviter chez nous si rapidement, chez nous, et dans notre société.

Bon... s'inviter, c'est peut-être pas le bon mot, parce qu'on aime bien voir ses invités. Et donc, ce serait plutôt "s'imposer", le verbe qu'il faudrait utiliser.

Et nous savons que c'est parfois difficile. Il y a des gens qui sont importants pour vous, que vous aimeriez aller voir.

Et vous savez que chez eux, il pourrait y avoir une maladie avec un parcours difficile.

Ce n'est pas une mauvaise idée de faire un test rapide avant d'aller les voir. C'est des tests qui sont disponibles sans problème.

Et je répète quand même que la meilleure solution, c'est encore et toujours la vaccination, surtout pour avoir un parcours de maladie moins grave.

Même si c'est 50% ou 75%, c'est quand même mieux pour se protéger soi-même et les autres.

Au mois de janvier, nous allons rouvrir les halls d'exposition et les structures seront ouvertes plus longtemps, parce qu'il s'agit d'une part d'appliquer le vaccin de rappel, donc le "booster" aux personnes, et il s'agit aussi de mobiliser ceux qui n'ont pas encore pris la décision de se faire vacciner.

Malgré tout, je souhaite à tout le monde d'agréables fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous et prenez soin de ceux qui vous aimez.

Madame la ministre de la Santé.

[Paulette Lenert]

Bonjour. On ne s'attendait pas à être ici encore avant la fin de l'année. Quelque part, on s'était attendu à une autre fin d'année.

Mais si on regarde le dernier rapport de l'OMS, dont le secrétaire général pour la région ici nous a signalé que la crise n'était pas encore terminée.

Pour l'Europe et l'Asie centrale, nous avons un plus de 27% qui ont perdu la vie suite à ce virus.

Donc on n'est pas encore au bout de nos peines.

Pour le moment, c'est le variant Delta qui a engendré 40% d'infections de plus que les variants précédents. Ça veut dire qu'il n'y a pas encore de détente.

Maintenant, il y a des gens qui ont dit: oui, mais y en a encore autant qui ont été vaccinés, pourquoi sont-ils encore autant à être à l'hôpital?

Alors, oui, il faut être plus rapide. Et dans ce contexte-là, il faut continuer à vacciner.

Et je tiens à préciser quelque chose: si on voit que le variant Delta a provoqué une surinfection de 40 %, il vaudrait mieux ne pas se poser la question quelle serait la situation, si personne ne s'était fait vacciner.

Donc il faut quand même pas oublier: nous avons attendu longtemps ces injections, ces vaccins, et ça nous a permis de tenir la situation plus ou moins en équilibre.

Il y a 28 jours, c'est Omicron, qui est venu s'ajouter.

Il est entretemps présent dans une petite quarantaine de pays parmi les 53 qui font partie de cette région de l'OMS.

Nous n'avons pas encore beaucoup de cas Omicron, mais ce qui nous chagrine, c'est que c'est un "VOC" (variant of concern), donc il faut se faire des soucis.

Il est seulement présent depuis quelques semaines, mais c'est donc la contagiosité énorme qui dépasse toutes les bornes.

Là où il est dominant, on a vu à quel point ça se passait vite, et c'est pour ça qu'une action rapide était nécessaire.

C'est bien pour ça qu'il faut intervenir rapidement, ce qu'on a fait au Danemark ou en Angleterre, parce qu'on voit à quelle vitesse il se multiplie.

Il est devenu dominant très rapidement, et même si d'après notre dernier bilan on n'a que 5 % repérés au séquençage, mais il est fort probable qu'il se distribue assez rapidement.

Donc, Monsieur Bettel l'avait dit, on s'attend à une multiplication par deux en deux jours, et ceux que ça amuse, peuvent faire des calculs, ceux qui n'aiment pas ça, et bien, ils pourront quand même constater que cela peut être intéressent de constater que tout bonnement par le volume des nouvelles infections, ce sera une situation grave.

Cela aura des conséquences en ce sens que tout le monde peut devenir malade. Le virus ne demande pas où Monsieur X ou Madame Y travaille.

Donc, il faut faire face à des situations difficiles.

Il y a une série de choses que l'on sait entretemps. Enfin, entretemps...

... C'est un mot bien vague, parce que nous recevons des informations nouvelles quasiment chaque heure.

Et on constate que les personnes vaccinées ou guéries sont moins bien protégées que pour les variants précédents.

Pour le Delta, on avait pratiquement un risque double pour ceux qui n'étaient pas vaccinés de s'infecter, alors pour ceux qui avaient déjà COVID sans avoir été vaccinés, le risque est plus élevé de 3 à 5 fois, donc c'est énorme.

Donc un nouveau risque. Le fait de l'avoir eu tout bonnement, ce n'est pas une protection optimale.

Et je dois dire malheureusement: si vous avez été vacciné depuis plus de 5 mois, à peu près, la protection donnée par le vaccin est faible, il faut bien l'admettre.

Maintenant, tout n'est pas négatif. Là où le vaccin de rappel a été donné, ou si quelqu'un vient de se faire vacciner, là la protection est quand même très bonne.

Là on estime quand même qu'on est à 70 % [si on a été récemment vacciné.]

70 %, c'est moins bien qu'avant, mais d'après les experts, c'est quand même pas rien dans une société.

Ça c'est quand même le taux qu'il faut tenir à l'œil pour continuer à y travailler.

Pour résumer, trois priorités dans cette situation: le grand appel à tout le monde.

Premièrement, les personnes vulnérables. Nous savons qu'il y a des gens qui ne savent pas se protéger; en raison de leur état de santé, ils sont différemment exposés.

Donc ils seront dans un danger particulier, et donc l'appel à eux: prenez soin de vous.

Et aussi les gens qui sont autour de ces personnes: évitez de prendre ces personnes à des endroits où il y a de grands rassemblements, où il y a un grand danger d'infection. Donc il ne faut pas sous-estimer ce problème.

Et pour ces gens, depuis le début de la pandémie, on n'a pas encore vraiment trouvé de solution alternative.

Bon, il y a encore éventuellement la solution des médicaments, on fait des progrès, mais ce n'est pas encore comme si on avait trouvé la panacée.

La deuxième priorité, c'est la primo-vaccination. Quelqu'un qui n'est pas vacciné est soumis à un risque gravissime à cause des aérosols.

Je relance l'appel. Et là, je suis quand même contente que durant les semaines dernières, il y a quand même pas mal de gens qui ont trouvé le chemin vers les centres de vaccination pour obtenir leur première injection.

Et pour les personnes guéries, il faut tenir compte du fait aussi que leur danger d'une réinfection est plus élevé.

Donc même si vous avez été guéri, il est quand même bien mieux de se faire vacciner en plus. Cela vous octroie une protection bien meilleure.

Alors troisième aspect: le booster, ou vaccin de rappel. C'était déjà quelque chose qu'on avait évoqué avant l'apparition de l'Omicron.

Si plus de temps est passé depuis la deuxième injection, la protection du vaccin va en diminuant.

Donc, il faut recommander vraiment à tout le monde de trouver une solution pour une protection optimale.

Troisième priorité: ça nous concerne tous, que nous soyons vaccinés ou non.

Avec la vitesse de propagation, c'est vraiment qu'il faut faire un effort collectif de freinage en tant que société.

Donc, l'appel à tout le monde: fêtez les fêtes de fin d'année de façon retenue, réservée.

Nous sommes... ce n'est pas quelque chose qu'on aurait souhaité, mais c'est quand même quelque chose qui nous aidera.

Si quelqu'un... si tout un chacun rétrograde, ralentit la vitesse pour faire la fête, et bien, je crois que c'est un appel à tout le monde: de penser ou repenser son propre programme pour faire la fiesta, donc réduisez un peu vos velléités, concentrez-vous sur l'essentiel;

C'est dans l'intérêt de tout le monde et c'est aussi dans l'intérêt du système essentiel. Je pense au système de santé, qui est arrivé à la limite de ces capacités avec le Delta.

Ce sont des perspectives vraiment moches pour les personnes qui sont là. Il y a un phénomène de fatigue énorme.

C'est des gens qui n'ont pas eu de repos, et eux aussi, ils s'attendaient à des fêtes de fin d'année un peu plus calmes.

Donc appel à la solidarité. C'est seulement ensemble, qu'on résistera à ce défi.

[Journaliste]

Bonjour. Pierre Jans pour RTL. J'ai une première question.

Vous aviez dit que vous saviez un peu plus sur Omicron, mais finalement, pas beaucoup plus que la semaine dernière.

Alors pourquoi vous n'avez pas pu appliquer ces mesures que vous avez évoquées maintenant? Est-ce que c'était pour ménager la chèvre et le chou?

[Paulette Lenert]

Oui. Chez nous, la situation est relativement stable. Nous avons essayé de notre mieux. Nous essayons toujours d'être pondérés.

Ça veut dire aussi que s'il y a quelque chose de nouveau, on s'oblige aussi d'agir rapidement.

La rapidité à laquelle cela se multiplie, et bien, ça on l'a vu depuis les dernières semaines. Tout cela ne remonte pas à fort longtemps.

Omicron n'existe pas encore depuis longtemps. Quand on voit l'exemple des pays où s'est arrivé un peu plus tôt, c'est manifestement évident.

Nous le savons depuis l'année dernière... et nous savons aussi que l'année dernière il y avait des pays qui avaient sous-estimé le phénomène:

Alors oui, c'est la fin d'année, il fait froid, on est plutôt à l'intérieur, on a beaucoup plus de facilité pour s'infecter mutuellement,...

Donc, l'année dernière nous étions soumis à une grande pression pour maintenir les restrictions au cours des fêtes de fin d'année. L'histoire nous a donné raison et...

Bon, quelque part, on doit rester conséquent, mais quelque part, les chiffres risquent d'augmenter et donc il faut agir préventivement.

[Journaliste]

Pourquoi pas la semaine dernière?

[Paulette Lenert]

Parce qu'on ne sait pas toujours tout. Peut-être que dans une semaine, on saura que c'est moins pathogène.

C'est un quelque part un des points d'interrogation. Pour le moment, on ne peut pas encore le prétendre. Mais c'est des informations qui pourraient venir aussi.

Il y a des fois aussi que de bonnes nouvelles arrivent.

Nous pensons donc faire ce qui nous paraît équilibré, avec l'inconvénient que... bah, il faut revenir sur ses décisions, s'il y a de nouvelles informations.

[Journaliste]

Vous aviez dit que la vaccination est importante. Est-ce que dans le secteur de santé, vous envisagez de la rendre obligatoire, aussi pour les personnes de plus de 60+ ans?

[Xavier Bettel]

Alors la question du vaccin obligatoire, ça fait partie des sujets dont nous traitons. Nous avons encore fait des études comparatives avec d'autres pays.

Et sur le plan juridique, on a fait examiner aussi ce qu'il en est.

La décision sera proposée au mois de janvier et sera discutée parmi nous avec tous les avis qu'on a reçus.

Mais c'est un sujet qui est toujours d'actualité, vaccin obligatoire, qu'il soit sectoriel ou général.

[Journaliste]

Alors Monsieur Bettel, vous aviez parlé d'Israël.

En Israël on parle déjà d'un quatrième booster.

Est-ce qu'on l'envisage déjà chez nous, on a déjà fait des réflexions?

[Xavier Bettel]

Moi je ne suis pas médecin, je ne suis pas scientifique. Nous avons la ministre de la Santé ici. Et la ministre de la Santé se réfère à l'EMA et d'autres points.

Les gens qui ne sont pas encore vaccinés du tout, il serait déjà pas mal s'ils obtenaient leur premier vaccin et si le booster fonctionnait.

Maintenant le 4e vaccin, c'est pas évident.

[Paulette Lenert]

Bon, moi je ne suis pas la grande experte non plus. Mais nous savons que nous respectons les avis des organismes d'experts en Europe.

Il y a encore l'autre aspect, c'est qu'il y aura d'autres vaccins, peut-être des vaccins d'une génération future. C'est un peu comme au tennis, une balle après l'autre.

Donc d'abord la primo-vaccination, puis ceux qui sont dans les délais pour obtenir leur vaccin de rappel, et pour le reste, bah on garde ça à l'œil.

Dès qu'il y a de nouvelles évolutions, on va faire appliquer ça.... On va faire appliquer ça.

Dès qu'il y aura de nouveaux moyens pour agir contre la pandémie...

S'il y a quelque chose qu'on a bien appris, c'est que la recherche est très active et nous devons faire confiance à la recherche pour l'appliquer.

[Journaliste]

Si vous permettez, encore une question.

Alors, quand c'est pour les rencontres à la maison, on peut se retrouver à combien et quelle est la règle? Bon, il y a le masque, bien entendu, mais vous pouvez peut-être préciser ça?

[Paulette Lenert]

Bah, c'est comme avant. Dans le secteur privé, c'est le 3G, comme on l'appelle. C'est à partir de 10 personnes.

Jusqu'à 10 personnes, il n'y a pas de règle. Quand c'est plus de 10, c'est le régime CovidCheck, donc il faudrait en principe le déclarer.

Là il n'y a pas de changement, à ce niveau-là; mais une fois de plus, l'appel de ma part: même sur le plan privé, s'il y a des personnes vulnérables dans le coup...

Vous savez qu'on ne va pas faire des contrôles à domicile, mais il faut quand même que tout le monde prenne ses responsabilités pour freiner un bon coup.

[Journaliste]

Merci.

[Journaliste]

Carole Schimmer, radio 100,7.

Alors, le Large Scale Testing; vous ne regrettez pas qu'on l'a arrêté?

Est-ce qu'il ne faudrait pas le réintroduire, le test à grande échelle, parce que ça permettait quand même quelque chose?

[Paulette Lenert]

Non, non, non. C'était utile quand il y avait une population qui n'était pas du tout vaccinée. C'était comme un grand tamis pour passer à travers la population.

Donc là, il ne faut pas se faire d'illusions non plus. Les ressources ne sont pas illimitées non plus. Et notre priorité, c'est la vaccination.

Les tests rapides, c'est une protection supplémentaire. Là, j'aimerais bien insister.

Les tests maintenant dans le régime 2G+, donc pour ceux qui s'étaient immunisés grâce à un vaccin ou guéris après une maladie, donc là on peut l'appliquer, mais là on n'a pas de regret non plus pour le Large Scale Testing. On en a parlé en long et en large avec les experts en la matière; ce ne serait pas utile.

[Journaliste]

Et sait-on si au niveau des tests rapides il y a un changement de sensibilité, donc dans les jours où on n'est pas encore considéré comme positif?

[Paulette Lenert]

Une des nouvelles, une des bonnes nouvelles, parce que là il y aurait pu en avoir des mauvaises aussi: les tests rapides reconnaissent Omicron tout aussi bien que le variant précédent.

Donc avec tous les avantages et inconvénients qu'on peut imaginer. Ils ne sont pas tout à fait parfaits, mais c'est pas plus mauvais qu'avant.

[Journaliste]

Quant aux mesures que vous avez évoquées: les salariés concernés et le régime d'aide, pourriez-vous nous dire quelles seront les secteurs concernés?

[Xavier Bettel]

Il y a des secteurs qui doivent fermer, les dancings, les discothèques. Ça c'est les fermetures.

Puis, il y a ceux qui travaillent plus normalement, s'il faut fermer à 23h00, alors que normalement on pouvait rester ouvert jusqu'à 01h00 du matin.

Donc là on tient compte du manque à gagner.

Et les aides non couvertes, c'était ceux qui passaient par les mailles du filet, pour qu'ils puissent continuer leur activité aussi.

Le ministre des Classes moyennes Lex Delles va en parler.

Et ils vont en parler avec le secteur Horesca, qui est le premier concerné par les fermetures et les restrictions.

Mais il ne faut pas oublier non plus qu'il y a d'autres secteurs, comme la culture, qui sont impactés aussi; les concerts, par exemple, il y aura d'autres choses.

Vous avez parlé tout à l'heure des organisations qui organisent des bals ou d'autres activités.

Normalement, il y a des assurances pour ça et on espère qu'à ce niveau-là, les assurances pourront jouer.

Parce qu'on ne peut pas se permettre d'avoir des bals, et il y a des entreprises qui n'ont pas d'autre choix, donc il faut que l'aide de l'État soit garantie.

Alors, entre le chômage partiel et les autres aides, on n'est pas loin d'un milliard que nous avons déjà payé dans ce secteur.

Rien que le chômage partiel nous a déjà coûté plus d'un milliard.

Mais si on le fait pas, les conséquences à moyen terme ou à long terme ne seront pas... non seulement plus onéreuses, mais plus graves sur le plan sociétal.

Donc il faut intervenir et nous espérons que ça ne durera pas longtemps.

[Journaliste]

Et qu'en est-il des indépendants?

[Xavier Bettel]

Là c'est pareil. Pour les indépendants, c'est pareil. Mais le ministre des Classes moyennes fera une communication.

[Journaliste]

Alors les masques ffp2, on en parle de moins en moins, mais ils sont plus efficaces, quand même?

Quand on sait qu'Omicron se transmet plus rapidement, est-ce que ce serait pas judicieux de préconiser l'utilisation de masques ffp2?

[Paulette Lenert]

De façon généralisée, on ne le voit pas trop. Mais nous avons des recommandations de la Santé.

On encourage l'utilisation des ffp2, mais il n'y a pas vraiment de nouveau là-dedans.

On est déjà content si les gens portent un masque.

Donc si on est quelque part où il y a beaucoup d'autres personnes, ce serait une prudence, une précaution supplémentaire.

[Journaliste]

Merci.

[Journaliste]

Sydney Wiltgen du Tageblatt.

Quel était le nombre de cas Omicron depuis le début de la semaine dernière?

[Paulette Lenert]

Officiellement, il y en a 5. On reçoit un rapport sur le séquençage. Nous sommes actuellement à 5.

Et nous considérons que ça va changer lors du prochain rapport. Le facteur de multiplication ne sera pas différent par rapport aux autres pays.

Donc on envisage une augmentation rapide.

[Journaliste]

Vous avez décrit une image particulièrement sombre de Londres, avec l'infrastructure qui foire. Que pourra-t-on faire ici pour que les services puissent être garantis?

[Xavier Bettel]

Bon, ce sont des discussions qu'on a eues au Conseil gouvernemental pour le plan de maintien des activités.

L'Armée, c'est une solution. Mais les ressources de l'Armée ne sont pas inépuisables non plus.

On a déjà l'Armée pour le Tracing, pour les tests; c'est quand même aussi une armée qui a des missions à l'étranger, parce qu'ils doivent être formés correctement.

On ne peut pas les envoyer en mission à l'étranger, sans les avoir entraînés et formés auparavant. J'ai pas envie qu'ils se fassent tuer.

Et au moment où les gens veulent agir, pour aider la fonction publique dans l'ADEM, s'il y a des volontaires, qui veulent donner un coup de main, ils peuvent se manifester, n'est-ce pas.

Des personnes peuvent se manifester. Tout un chacun qui voudra aider est le bienvenu.

Justement en raison de la hausse des cas, nous revenons donc à un système, où par exemple les informaticiens font des procédures, on n'a plus le contact téléphonique.

Et pour ça, on aurait besoin de volontaires aussi. Ou alors aussi par exemple des étudiants, qui se portent volontaires.

Il y a peut-être des étudiants qui sont à la maison pour donner un coup de main. Pourquoi pas.

Ils pourraient se manifester pour voir comment on peut organiser ça.

Et chaque main compte. Chaque bras compte. Et pour le Contact Tracing, pour l'organiser, il est certain que l'Armée ne peut pas tout organiser elle-même.

Donc il faut passer par la cellule de crise, par la HCPN pour fignoler sur les plans, si jamais une administration ne devait plus fonctionner correctement.

Mais je suis très content que chez nous, il y ait des pompiers volontaires, au Grand-Duché.

Mais quelqu'un qui est dans une administration, je ne peux pas aller lui dire: bon, je te nomme volontaire chez les pompiers.

Alors le pompier qui après est malade à la maison, il ne peut pas éteindre un incendie; un médecin, une infirmière qui n'est pas là, ne peut pas s'occuper de personnes malades.

Donc, dans tous ces cas, c'est important de pouvoir prendre les mesures aujourd'hui pour minimiser l'impact par l'Omicron, par les conséquences qu'il peut y avoir...

Mais bon, vous avez posé une question, je l'ai expliqué en long et en large, mais c'est quelque chose... et j'en profite pour l'appel:

Vous pouvez faire une communication en interne, hein. Si des fonctionnaires disent: on pourrait aider... avec ce que ça implique, ça implique aussi qu'on pourrait travailler le soir ou le week-end. Mais l'appel est là.

S'il y a des gens qui veulent donner un coup de main, on peut faire des petites interviews, parce qu'il faut quand même la compétence pour pouvoir écouter les gens, et pour répertorier un peu le système, mais donc, tout le monde est bienvenu.

[Journaliste]

Le Contact Tracing, vous en avez parlé. Il y a des projets pour passer à la vitesse supérieure, si les chiffres augmentent, parce que le personnel a déjà été augmenté?

[Paulette Lenert]

Oui, ça fait des semaines, ça fait déjà presque des mois qu'on le fait. Parce qu'il faut se préparer pour l'automne, comme on avait dit.

On avait dit aussi à un moment donné: est-ce que le tracing est encore utile?

Pendant la dernière phase, on avait fait des calculs pour savoir jusqu'où ça peut être utile.

Parce qu'arrive le moment où on se pose la question: quelqu'un a combien de contacts en moyenne?

Et on arrive à une situation où tout le pays aurait pu être immobilisé. Il y a maintenant de nouveaux éléments qui viennent s'ajouter.

Et... on peut faire des hypothèses, une personne a, disons en moyenne 6 contacts, et on peut faire ces calculs.

Il faut deux variables, parce que les personnes vaccinées, on ne les met pas en quarantaine, uniquement les non vaccinées.

Il y a des limites. Non seulement au niveau des ressources humaines, mais aussi des ressources matérielles.

À partir d'un certain nombre de nouvelles infections, ce n'est tout bonnement plus utile. À ce moment-là, il faut d'autres méthodes.

Et pour revenir à votre question d'avant: le meilleur plan, le plan le plus efficace, c'est de donner un bon coup de frein. Nous tous.

Il y aura un prix économique à supporter. Nous devrons le faire.

Mais tout un chacun pourra faire quelque chose pour ne pas atterrir dans une situation, où nos limites seront dépassées.

[Journaliste]

Passons encore une fois aux vaccins obligatoires. Qu'est-ce qui est envisageable?

Les personnes qui n'ont pas encore eu leur booster, est-ce qu'elles risquent d'être en isolation?

[Paulette Lenert]

Oui. Bon, il y a toujours des effets collatéraux. Et donc, les personnes ne sont plus actives, mais on y travaille.

Avec le nombre de nouvelles infections qu'il faut envisager, ça devient difficile... Mais il n'y a rien de concret que je pourrais vous communiquer maintenant.

[Xavier Bettel]

Voilà. Si quelqu'un a encore une question? Sinon, c'est le voisin qui.... Monsieur Wiltgen pour Madame Schimmer? C'était comme ça qu'il fallait le comprendre?

Madame Schimmer, donc au lieu d'expliquer à votre voisin quelle était la question à poser, donc vous la posez vous-même?

[Journaliste]

Madame Lenert, les gens qui sont intégralement vaccinés depuis un mois, par exemple, est-ce qu'on voit la différence sur l'application?

[Paulette Lenert]

Donc... ça c'est le booster, qu'on voit sur le certificat. Et le reste, non, c'est pas encore aussi détaillé, non.

[Journaliste]

Moi j'ai deux questions: est-ce que vous pouvez juste préciser le planning des diverses étapes pour modifier la loi COVID?

Donc, parce que j'imagine que ça doit d'abord passer par les députés, le Conseil d'État, etc.? Enfin, si vous pouviez juste planifier... préciser le planning?

Et la deuxième question, c'est donc: j'ai bien compris qu'à partir de 23 heures, l'HORECA devra fermer, que certains événements, comme les bals, ne pourront pas mettre en place un protocole sanitaire suffisamment sûr pour être organisés, mais d'un autre côté, samedi et dimanche, on va quand même sans doute encore assister à des manifestations, avec des personnes qui ne respectent ni les distances, ni les masques.

Est-ce que eux peuvent du coup... enfin, faire une manifestation?

Et d'un autre côté, bon on ne peut pas faire un événement de plus de 200 personnes, est-ce que c'est normal?

[Xavier Bettel]

Pour la première question: donc au niveau des délais. Il est prévu que la Chambre ait déjà l'avis du Conseil d'État pour qu'elle puisse voter vendredi.

Donc, on y travaille déjà aujourd'hui.

Alors, la question sanitaire. C'est pour cette questions sanitaire que je donne de nouveau la parole à Madame la ministre.

[Paulette Lenert]

Les nouvelles restrictions jouent surtout à l'intérieur. Donc les manifestations sont exceptées. Ce sont toujours les mêmes règles qui s'appliquent.

Port du masque obligatoire, je suppose que les manifestations auront été annoncées; et qu'on va respecter les règles, comme ça vaut pour tout le monde dans le pays, s'il y a des manifestations, pareil.

[Journaliste]

Pit Scholtes, Reporter.lu. D'abord la semaine de tests de la semaine dernière, quel est le bilan?

Est-ce qu'on va remettre ça? Il y avait quand même de grands espoirs à ce niveau.

[Paulette Lenert]

La semaine des tests. On a reçu un premier [bilan]; ça s'est bien passé. Nous avons trois fois plus de résultats positifs qu'avant.

Donc 379, qui sont à ramener à cette semaine-là. Mais nous savons aussi qu'il y avait également des gens qui ne l'ont pas déclaré.

Bon, c'est pas le truc à tout le monde, d'aller le déclarer, même si on est positif.

Mais il y a eu des gens qui sont allés faire un test PCR, donc c'était quand même quelque chose d'utile.

Ça nous a quand même permis d'obtenir des chiffres sur de nouvelles infections, et le tout basé sur le volontariat.

Nous avons prévu aussi de grandes commandes encore une fois. Donc, on va remettre ça au mois de janvier; c'est en tout cas ce que j'espère.

[Xavier Bettel]

Oui, j'ai aussi les chiffres des vaccinations qu'on a reçus.

Mais pendant la semaine de la St Nicolas, on avait rien fait, mais le 13.12., là on était pour les premières doses à 7.027, pour un total de 4.100 vaccinations,

Donc, il y a eu beaucoup de boosters. Le lendemain, on avait 818, mais dans le cadre de 7.300, donc pour le "boosting", cela a augmenté aussi.

Les délais ont diminué, ça vous le savez. Et ça vaut pour Johnson. Il y avait une certaine ouverture aussi.

Et quant aux chiffres du 21.12., plus de 600 premières doses pour un total de 8.300 qui ont été vaccinés.

Donc ça se passe bien au niveau des vaccins de rappel. Nous avons 45.000 vaccins qu'on pouvait faire par semaine; avec l'ouverture de LuxExpo, on pourrait passer à 54.000.

Il y a une série d'invitations qui ont été envoyées. 15.000 vendredi dernier, hier 75.000.

Donc j'invite les gens qui ont reçu les invitations de prendre leur rendez-vous, ce qui facilite aussi les situations.

Et je propose aussi aux gens... de se renseigner. Donc il y a encore et toujours des gens qui se pointent au centre de vaccination sans rendez-vous, ce qui passe mal.

En réalité, pour les pop-ups, ça marche sans rendez-vous préalable, pour les autres non.

J'ai encore lu un article dans la presse belge. Il y a 600 - 800 personnes qui reçoivent leur premier vaccin en Wallonie, alors que la population est 10 fois supérieure.

Donc on voit que nous sommes quand même encore bien positionnés. Ce sont quand même les personnes qui sont les plus vulnérables.

[Journaliste]

Alors le vaccin obligatoire, vous avez dit que vous alliez encore faire des études juridiques, que ce serait une nouvelle dimension de la pandémie.

Beaucoup de voix du secteur de la santé se prononcent en faveur du vaccin obligatoire.

Mais au fond, vous avez quand même fait des études, ça a été analysé par l'Institut Max Planck.

Pourquoi est-ce que la situation juridique doit encore une fois être vérifiée? Et quel est votre avis personnel face à l'obligation du vaccin?

[Paulette Lenert]

Bah il faut une base pour une décision. Il faut voir quelle est la situation, quel est l'avantage, quel est l'inconvénient.

Est-ce qu'il vaut mieux se fier à la solidarité générale? Il y a des options? C'est une situation qu'il faut vérifier. Il faut vraiment examiner ça d'un bout à l'autre.

Parce que ça ne suffit pas de dire: vaccin obligatoire. Parce qu'il faut voir aussi ce que les vaccinés et les non-vaccinés ont le droit de faire dans leur vie.

Et il faut vraiment faire cet exercice-là. Ce serait quoi? C'est un exercice de back-office qu'il faudrait faire. Moi je trouve que serait malheureux s'il fallait en arriver là.

C'est encore et toujours.... c'est au fond le paramètre de dernier ressort qu'il faudrait utiliser...

L'année dernière... On n'avait pas cru se retrouver ici quelques jours avant Noël, avec l'Omicron. J'aurais encore et toujours souhaité qu'on fasse ça autrement.

C'est une discussion qu'il faut tenir de façon plus sereine.

On est ouvert à ces suggestions et donc on y travaille pour faire ça le moment venu.

[Xavier Bettel]

Alors moi je veux une position claire jusqu'à la mi-janvier. Je ne peux pas attendre jusqu'à ce que toutes les émotions aient disparu.

Il faut une décision. Mais il faut se poser la question: quelles sont les conséquences? Qu'a-t-on encore le droit de faire, si on décide de ne pas se faire vacciner?

Et il faut voir s'il faut encore consulter la Chambre avant qu'on y décide. Parce que le but, c'est pas de diviser, mais de trouver des solutions d'un commun accord.

Pour le Gouvernement, ce n'est pas la solution la plus facile, mais si c'est ça la solution de dernier ressort, il faudra y arriver.

Mais il faudrait aussi parler avec les acteurs. On a discuté avec la Fédération des hôpitaux, avec la COPAS, avec ces gens-là.

Il est peu opportun de prendre des décisions si on ne sait pas quelles seraient, en dernier lieu, les conséquences.

[Journaliste]

RTL, encore. Durant les vacances, quel est le mode d'emploi pour les tests et pour les vaccins? C'est l'horaire normal?

[Paulette Lenert]

Jusqu'à preuve du contraire, oui. Bon, on envoie toujours des communications par la suite, si quelque chose devait changer, on pourrait le faire.

[Journaliste]

OK, donc vous n'êtes pas encore tout à fait sûre?

[Paulette Lenert]

Non, je dois vous dire... je ne crois pas que quelque chose devrait être revu à la baisse. Mais s'il devait y avoir quelque chose, on va le communiquer.

Parce qu'il est quand même important que la population sache ce qui est ouvert et ce qui ne l'est pas.

[Xavier Bettel]

Alors personne n'a encore posé la question, mais je vous donne la réponse quand même: Novavax a été avalisé par l'Agence européenne des médicaments.

Alors, il y a eu un contrat. Au début de l'année, il y aura une livraison. On m'a posé la question à plusieurs reprises.

Il y a une livraison de 30.000 disponible pendant le premier trimestre 2022.

Mais on n'a pas encore d'avis du CSMI pour voir comment l'utiliser.

Donc il n'est pas encore utilisé, tant qu'on a pas encore ces informations.

Et bien, un grand merci, en vous souhaitant d'excellentes fêtes en toute sécurité et santé. Et mes meilleurs vœux!